



« Boucles de la Marne »

FR112003

## Comité de pilotage

Sous la présidence de Madame



**Geneviève WORTHAM**  
Conseillère régionale



**3 juillet 2008**

**Mairie de Congis-sur-Thérouanne**





## Plan de la présentation

### 1- Introduction

### 2- Qu'est-ce que Natura 2000 ?

1. Historique
2. Les objectifs de l'Europe
3. Deux directives européennes
4. La mise en œuvre du programme en France
  1. Le comité de pilotage
  2. L'opérateur local
  3. Le document d'objectifs
  4. Le déroulement de la démarche
  5. La charte Natura 2000
  6. Les contrats Natura 2000





## Plan de la présentation

### 3- Le site des Boucles de la Marne

1. Carte d'identité de la ZPS
2. L'avifaune
3. Les activités humaines
4. Les enjeux
5. Le planning de travail




**INTRODUCTION**

**un peu de géologie**

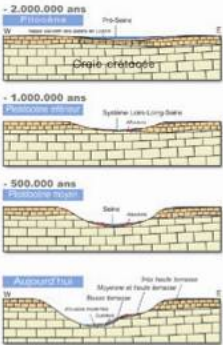
**Echelle des temps**

- 200 millions d'années  
Climat tropical  
Bassin parisien = Mer



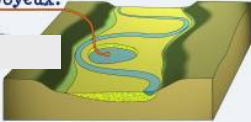
Dépôt de craie

- 2 millions d'années  
soulèvement du bassin  
La Marne se forme et creuse le calcaire → formation des coteaux



L'eau creuse des méandres qui forment les Boucles que l'on connaît → **dépôt d'alluvions**

**Deux plateaux, une vallée, une rivière et ses méandres...  
Le Grand-Voyeux.**



La Marne a creusé la vallée à l'époque des glaciations. (-1 million à -10 000 ans)

Une richesse : **le sous-sol**, son exploitation a modelé le paysage

Le paysage qui nous entoure a beaucoup évolué.

Remontons aux temps géologiques, il y a 200 millions d'années le Bassin Parisien est sous la mer, le climat est tropical. D'épaisses couches de sédiments s'accumulent au fond de l'océan (calcaire).

Ceci n'est qu'une étape d'une histoire, où le Bassin Parisien s'est vu recouvert d'eau, puis découvert, puis sous la glace...

La Marne commence à se former suite à un léger soulèvement du Bassin parisien en raison de mouvements tectoniques (mouvements de la croûte terrestre).

La Marne creuse le calcaire sur plusieurs dizaines de mètres. A l'époque son débit est beaucoup plus fort qu'aujourd'hui, elle est alimentée notamment par la fonte des glaciers.

Ce passé géologique explique la richesse du sous-sol.



### Votre territoire d'hier à aujourd'hui

Présence très ancienne de l'homme  
(paléolithique, silex, jablinien)



**Agriculture** : l'élevage domine dans la vallée  
(prairies humides, marais) la vigne sur les coteaux

➔ Un paysage qui a beaucoup évolué

La marne est progressivement aménagée

+ Canal de l'Ourcq

➔ La Marne épine dorsale du territoire



La vallée de la Marne possède des richesses historiques et préhistoriques importantes. A Précy, des vestiges de l'âge du bronze (-2000 ans) et de l'âge du fer (-500 ans), ont été découverts. Cette occupation ancienne peut-être expliquée par le fait que sous les alluvions récents (sables et graviers), se trouvent des conglomérats de silex. Des ateliers de pierres taillées ont ainsi été trouvés à Jablines, ils sont rentrés dans la classification archéologique sous le terme de « jablinien ».

La voie de pénétration qu'offre la Marne a été le théâtre de nombreux affrontements (invasions normandes, Guerres de cent ans, les Jacques etc...).

Sur les coteaux, la vigne occupait une grande partie de l'espace jusqu'à la révolution.

A partir du début du XX<sup>ème</sup> siècle, la vigne régresse (Phylloxera + vins du Languedoc) au profit des vergers.

L'exploitation du sous-sol a commencé très tôt. A partir du 18<sup>ème</sup> siècle, les Plans d'Intendances attestent de la présence de nombreuses carrières à ciel ouvert sur le massif des Vallières (exploitation du gypse en sous-sol).

Le paysage des Boucles de la Marne a beaucoup évolué, il résulte d'une complexe interaction entre l'homme et la nature.



## INTRODUCTION



**Une mosaïque de paysages héritée des activités humaines et structurée autour de l'eau**

Forêts



La Marne

Terres agricoles

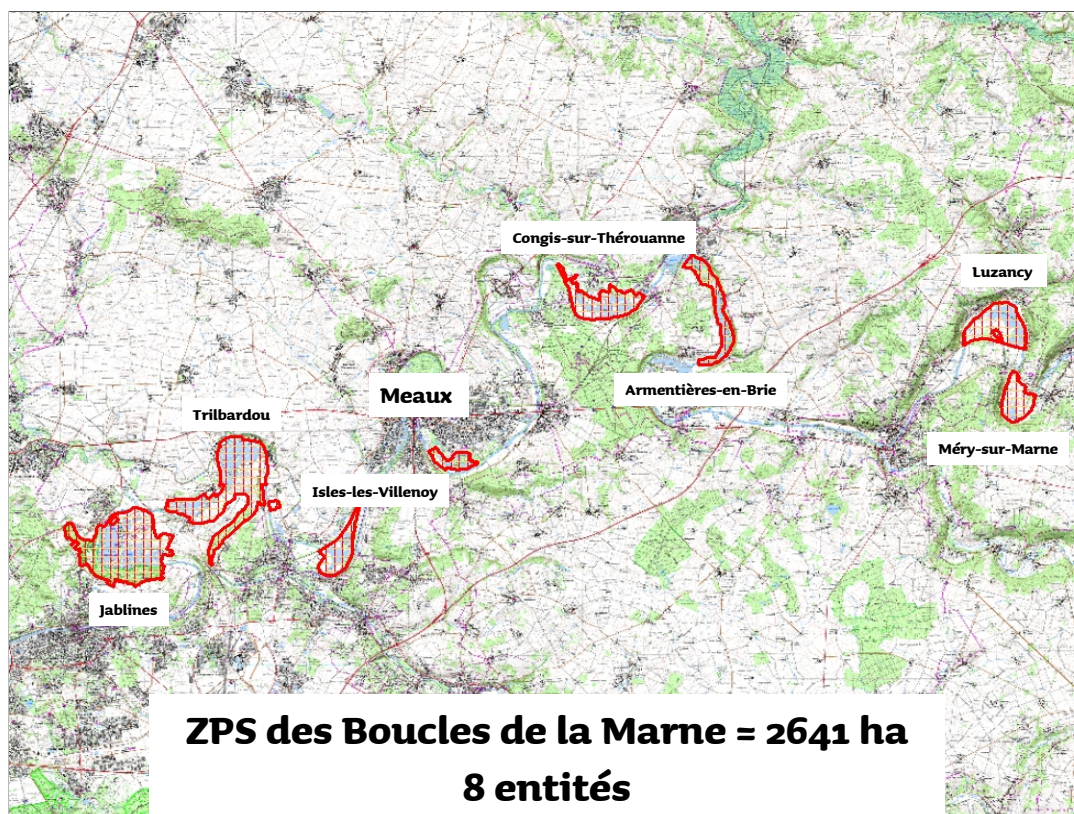


Zones humides

Plans d'eau

**Une mosaïque de milieux support d'une diversité biologique exceptionnelle  
Plus de 200 espèces d'oiseaux recensées → Natura 2000  
→ L'eau est l'élément structurant**





La rivière, après avoir quitté le département de l’Aisne, entre sur une partie du territoire seine-et-marnais encore profondément marqué par la ruralité. Mais de l’amont vers l’aval,

au fur et à mesure de son cours vers l’ouest et les abords de Paris, les paysages campagnards de la vallée laissent peu à peu la place à des espaces où le phénomène urbain devient l’élément dominant.

Tout au long de ce parcours, la vallée offre donc une succession de quatre entités de paysage, traductions dans l’espace des relations complexes qu’entretiennent le dessin changeant du cours de la rivière avec les

composantes de l’espace : la forêt, les terres cultivées, les gravières, les villes, les villages, les routes.



## Qu'est-ce que NATURA 2000 ?



### Historique

1992 : Sommet de la terre à Rio



Prise de conscience de la perte de la biodiversité à l'échelle mondiale  
Signature de la convention sur la diversité biologique (168 pays dont la France)

**« Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément.(principe 4) »**



Déclinaison européenne

**NATURA 2000**



Qu'est-ce que N2000? IL s'agit d'une démarche Européenne qui a été mise en place suite au sommet de la Terre en 1992

La **Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement** s'est tenue à **Rio de Janeiro** au **Brésil** en juin **1992**, réunissant 110 chefs d'Etats et de gouvernements et 178 pays.

Lors de cette conférence à été adoptée **La Convention sur la diversité biologique (CDB)**.

C'est un **traité** international qui a trois buts principaux :

- 1-la conservation de la diversité biologique (ou **biodiversité**) ;
- 2- une **utilisation durable** de ses éléments ;
- 3-un partage juste et équitable des bénéfices des **ressources génétiques**.

*Autrement dit, son objectif est de développer des stratégies nationales pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique. Il est considéré comme le document clé concernant le **développement durable**.*

*La convention reconnaît pour la première fois en droit international que la conservation de la diversité biologique est une préoccupation commune à l'ensemble de l'humanité et est consubstantiel du processus de développement. L'accord couvre l'ensemble des écosystèmes, des espèces et des ressources génétiques. Elle relie les efforts traditionnels de conservation aux objectifs économiques utilisant de façon durable les ressources biologiques.*

*C'est à partir de cette dynamique qu'à été mis en place le réseau NATURA 2000*





### Les objectifs de l'Europe

**Objectif :**

→ Préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel en tenant compte des activités socio-économiques

**Comment ?**

Par la création à l'échelle européenne d'un maillage de sites reconnus pour leur valeur écologique = Réseau NATURA 2000

**Une obligation de résultat :**

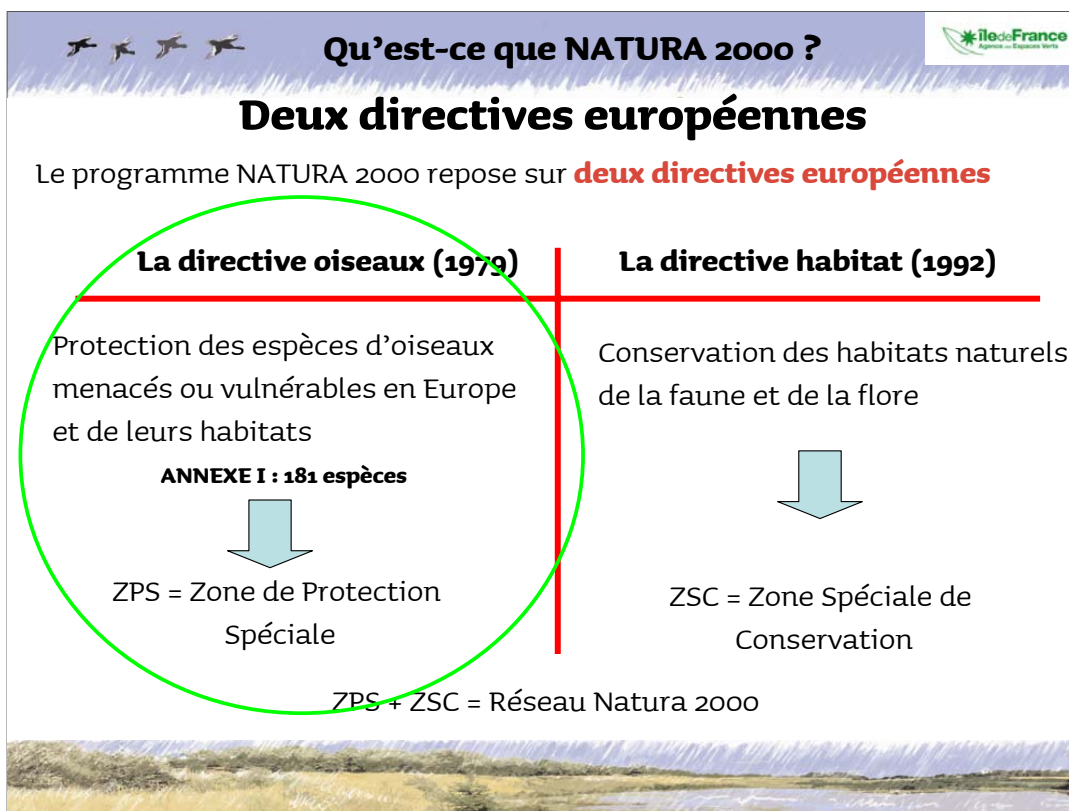
Maintien des espèces et des habitats dans un état de conservation favorable



Avec la constitution du réseau Natura 2000, l'Europe s'est lancée dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites écologiques dont les deux objectifs sont : préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel de nos territoires.

Le maillage de sites s'étend sur toute l'Europe de façon à rendre cohérente cette initiative de préservation des espèces et des habitats naturels. Le vol des oiseaux migrateurs nous rappelle avec poésie que la nature et sa préservation n'ont pas de frontières.

Les états ont un objectif de résultat : maintenir les espèces et leurs habitats dans un état de conservation favorable.



En la matière, les deux textes de l'Union les plus importants sont les directives « Oiseaux » (1979) et « Habitats faune flore » (1992). Elles établissent la base réglementaire du grand réseau écologique européen. Les sites désignés au titre de ces deux directives forment le réseau Natura 2000.

**La directive « Oiseaux »** propose la conservation à long terme des espèces d'oiseaux sauvages de l'Union européenne en ciblant 181 espèces et sous-espèces menacées qui nécessitent une attention particulière. Plus de 5000 sites ont été classés par les Etats de l'Union en tant que Zones de Protection spéciales (ZPS).

Ces ZPS sont directement issues des anciennes ZICO (« zone importante pour la conservation des oiseaux », réseau international de sites naturels importants pour la reproduction, la migration ou l'habitat des oiseaux) mises en place par Birdlife International. Ce sont des zones jugées particulièrement importantes pour la conservation des oiseaux au sein de l'Union, que ce soit pour leur reproduction, leur alimentation ou simplement leur migration. Descendant en droite ligne des ZICO déjà en place, leur désignation est donc assez simple, et reste au niveau national sans nécessiter un dialogue avec la Commission européenne.

**La directive « Habitats faune flore »** établit un cadre pour les actions communautaires de conservation d'espèces de faune et de flore sauvages ainsi que de leur habitat. Cette directive répertorie plus de 200 types d'habitats naturels, 200 espèces animales et 500 espèces végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection. Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC), actuellement plus de 20000 pour 12% du territoire européen, permettent une protection de ces habitats et espèces menacées.



### La mise en œuvre de Natura 2000 en France

- Traduit en droit français en 2001
- Les collectivités territoriales au cœur de la démarche
- Des outils contractuels (charte + contrats)



L'Europe a tenu compte de la nécessité pour chaque site Natura 2000 d'être géré localement en fonction des atouts ou faiblesses du territoire concerné. Il n'y a pas d'obligation de moyens, mais d'objectifs et de résultats. Chaque Etat européen s'est doté d'outils pour mettre en œuvre les objectifs de Natura 2000.

La France ne s'est dotée d'outils règlementaires efficaces qu'à partir de 2001, notamment par les deux décrets suivants :

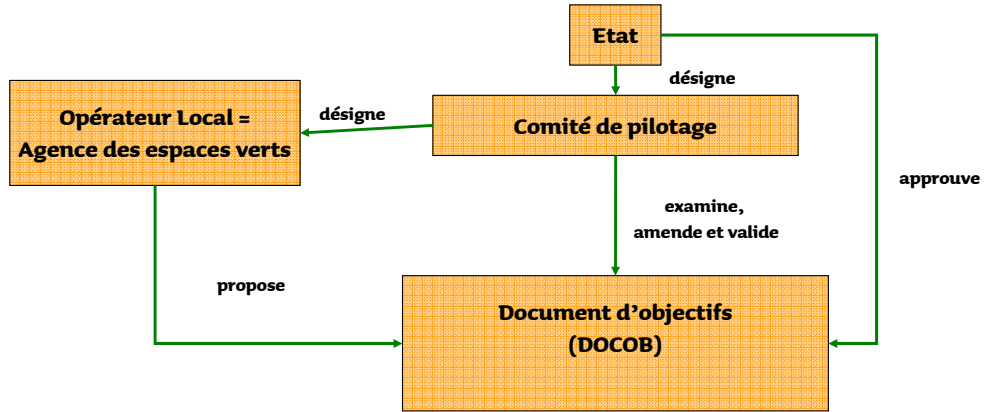
**Décret n° 2001-1031 du 8 novembre 2001** relatif à la procédure de désignation des sites Natura 2000 et modifiant le code rural (articles R. 214-15 à R. 214-22) ;

**Décret n° 2001-1216 du 20 décembre 2001** relatif à la gestion des sites Natura 2000 et modifiant le code rural (articles R. 214-23 à R. 214-39).

La France a opté pour une démarche de gestion contractuelle des sites. Chaque usager peut s'engager individuellement et volontairement dans la gestion du site qu'il est amené à fréquenter. En signant un contrat ou une charte, il devient un acteur à part entière d'un site Natura 2000.

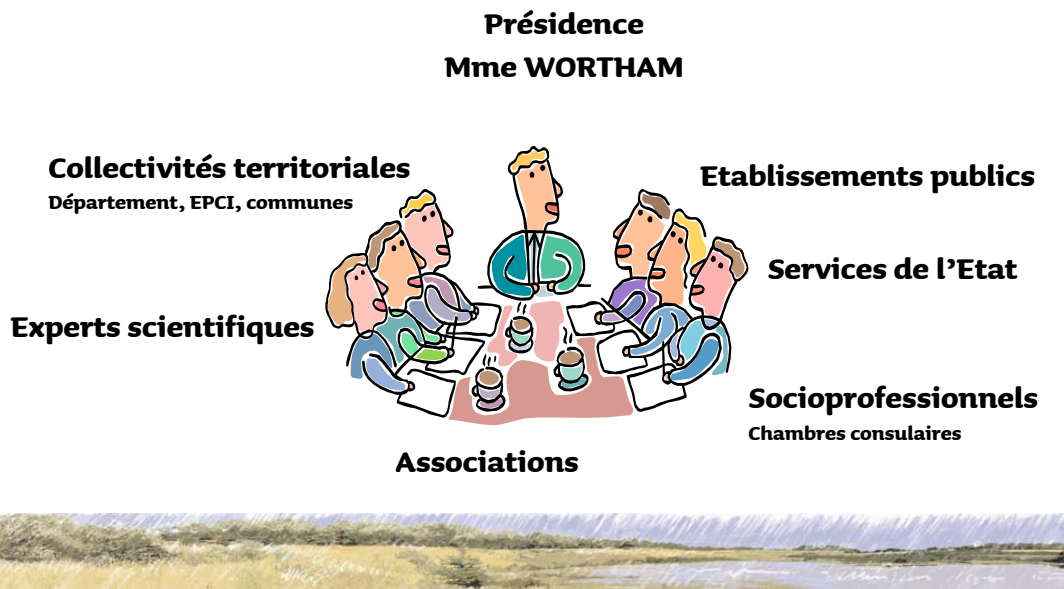


## La mise en œuvre de Natura 2000 en France





### Le comité de pilotage



La démarche d'élaboration d'un document d'objectif est conduite par le comité de pilotage (COFIL) sous la présidence d'un élu et assisté par une collectivité ou un groupement de collectivités. Cette élaboration s'appuie sur une animation des partenaires membres du COFIL, afin de proposer de manière concertée les objectifs de gestion durable du site sur la base d'un diagnostic partagé du site (état des lieux scientifique et également des activités humaines), et d'impliquer les acteurs dans l'identification de mesures de toute nature contribuant à l'atteinte des objectifs du site. Cette concertation tout au long de l'élaboration du DOCOB est garante de l'adhésion des partenaires locaux aux objectifs de gestion et de l'atteinte des objectifs de résultats.

Un comité de pilotage a été créé en avril 2007, sous la responsabilité de la Région d'Ile-de-France, pour mener à bien ce projet.

Il est composé des représentants des collectivités territoriales concernées; de socioprofessionnels; de propriétaires et ayant droits; d'usagers du territoire; d'associations; des services de l'Etat; d'établissements publics et d'experts scientifiques.

Les élus du comité ont décidé de confier sa présidence à Mme WORTHAM, conseillère régionale.





### L'opérateur local

L'opérateur local est désigné pour assurer pour le compte du COPIL, les tâches administratives, techniques et financières afférentes à l'élaboration du DOCOB

**L'Agence des espaces verts** de la région Ile-de-France a été désignée par le comité de pilotage « opérateur local » pour le site des Boucles de la Marne



Dans la mesure où le COPIL est dépourvu de la personnalité et de toute capacité juridique, une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales, membre du COPIL, est désigné pour assurer, pour le compte du COPIL, les tâches administratives, techniques et financières afférentes à l'élaboration du DOCOB. Cette collectivité territoriale peut assumer ces tâches en régie ou faire appel à un organisme ou structure tiers que l'on appelle « opérateur »



Un document de référence =  
le **document d'objectifs**

**plan de gestion**

orientations de gestion  
=  
modalités de mise en œuvre  
+  
moyens financiers



préserver les milieux naturels  
tout en maintenant les activités socio-économiques

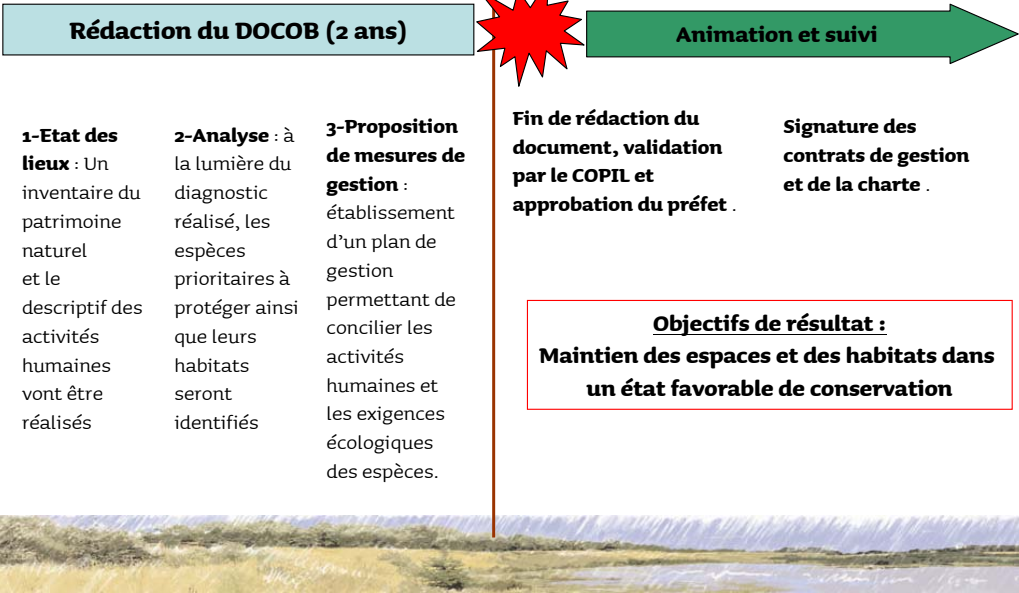
**Le contenu du document d'objectifs** d'un site Natura 2000 est **fixé par l'article R. 414-11 du code de l'environnement**. Il comprend à la fois un rapport de présentation faisant l'état des lieux du site, et des propositions d'objectifs et de mesures de gestion de toute nature.

Le documents d'objectifs est un plan de gestion. Il définit pour le site les orientations de gestion,

leurs modalités de mise en œuvre, et les moyens financiers pour préserver les milieux naturels tout en maintenant les activités socio-économiques



# Déroulement de la démarche





### La charte NATURA 2000

#### La charte Natura 2000 (engagement moral)

Son contenu ? l'adhésion à cette charte marque l'engagement individuel aux objectifs de gestion décrits dans le DOCOB : c'est-à-dire à des pratiques favorables à l'environnement et faciles à mettre en œuvre.

Quelle contrepartie? une exonération de la taxe sur le foncier non bâti.

#### • Exemples d'engagements :

Le propriétaire ou ayant droit s'engage à (sur les parcelles incluses dans la ZPS):

- Ne pas autoriser ou procéder soi-même au dépôt de déchets sur les parcelles
- Ne pas combler les mares etc...

→ **Des engagements simples, facilement mis en œuvre**



Démarche volontaire et contractuelle, l'adhésion à la charte marque un engagement fort aux valeurs et aux objectifs de Natura 2000. L'adhésion à la charte Natura 2000 n'implique pas le versement d'une contrepartie financière.

#### **Objectif de la Charte Natura 2000**

La charte Natura 2000 d'un site est un outil d'adhésion aux objectifs de conservation ou de rétablissement des habitats naturels et des espèces poursuivis sur le site et définis dans le DOCOB.

#### **Contenu et signataires de la Charte**

La charte Natura 2000 d'un site contient des engagements de gestion courante et durable des terrains et espaces et renvoie à des pratiques sportives ou de loisirs respectueuses des habitats naturels et des espèces.

Toute personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits réels ou personnels sur des terrains inclus dans le site peut adhérer à la charte Natura 2000 du site.

L'adhérent s'engage pour une durée de 5 ou de 10 ans.

#### **Contreparties et obligations**

L'adhésion à la charte Natura 2000 du site n'implique pas le versement d'une contrepartie financière. Cependant, elle ouvre droit au bénéfice de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et permet également d'accéder à certaines aides publiques (notamment en matière forestière où l'adhésion à la charte Natura 2000 constitue des garanties de gestion durable des bois et forêts situés dans le site).

L'adhésion à la charte Natura 2000 du site n'empêche pas de signer un contrat Natura 2000 et inversement. De la même façon, un adhérent à la charte Natura 2000 du site n'est pas obligé de signer un contrat Natura 2000 et inversement.



## Qu'est-ce que NATURA 2000 ?



### Les contrats NATURA 2000 = une démarche volontaire et contractuelle

Tout propriétaire ou ayant droit (agriculteurs, sylviculteurs etc...) peut être acteur de ce projet.

#### Les contrats Natura 2000

Leur contenu? basés sur les mesures de gestion préconisées par le DOCOB, ils comprennent une liste d'actions visant à préserver le patrimoine naturel du site. Pour les agriculteurs les contrats entrent dans le cadre des Mesures Agri-environnementales (MAE).

Quelle contrepartie? une **exonération de la taxe sur le foncier non bâti**, ainsi qu'une **rémunération** pour les travaux d'entretien effectués. Les contrats sont cofinancés par l'Etat et l'Europe.



Le contrat de gestion Natura 2000 est au cœur d'une politique novatrice initiée par la France pour gérer de façon collective et équilibrée les sites du réseau Natura 2000.

#### **Objectifs du contrat Natura 2000**

Le code de l'environnement met à la disposition des gestionnaires de sites Natura 2000 ce nouvel instrument contractuel.

Cette disposition prévoit que pour l'application du document d'objectifs, les titulaires de droits réels et personnels portant sur les terrains inclus dans le site peuvent conclure avec l'autorité administrative des contrats, dénommés "contrats Natura 2000".

Le contrat Natura 2000 comporte un ensemble d'engagements, conformes aux orientations définies par le document d'objectifs, sur la conservation et, le cas échéant, le rétablissement des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la création du site Natura 2000.

Le contrat définit la nature et les modalités des aides de l'Etat et les prestations à fournir en contrepartie par le bénéficiaire.

#### **Les signataires du contrat**

Le contrat est signé entre le préfet et le titulaire de droits réels ou personnels conférant la jouissance des parcelles concernées.

#### **Le contenu du contrat**

Dans le respect du cahier des charges inclus au DOCOB, le contrat comporte :

Le descriptif et la délimitation spatiale des opérations à effectuer, l'indication des travaux et prestations d'entretien ou de restauration des habitats naturels, des espèces et de leurs habitats ;  
Le descriptif des engagements qui donnent lieu au versement d'une contrepartie financière ainsi que le montant, la durée et les modalités de versement de cette contrepartie ;

Le descriptif des mesures d'accompagnement qui ne donnent pas lieu à contrepartie financière ;  
Les points de contrôle et les justificatifs à produire permettant de vérifier le respect des engagements.

#### **Les dispositions financières et de contrôle**

Les aides financières accordées au titre des contrats Natura 2000 sont versées par le Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations agricoles (CNASEA).





## **Exemples de contrat NATURA 2000 en milieux forestiers et non agricoles**

- Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger
- Entretien de ripisylves, de la végétation des berges
- Décapage léger





## Exemples de contrat NATURA 2000 en milieu agricole

- Exemples d'engagements type MAE:
    - Réduction des doses de produits phytosanitaires
    - Entretien des haies
    - Maintien des surfaces en herbe
    - Fauche tardive etc...
- **Rémunération à l'hectare engagements pour 5 ans**



En zones agricoles, les contrats Natura 2000 prennent la forme des MAE, ils sont constitués d'engagements unitaires et sont rémunérés à l'hectare.

Les engagements unitaires sont ceux inscrits dans le cadre du PDRH



**NATURA 2000 ce n'est pas :**

- La création d'un sanctuaire de la nature
- L'interdiction d'exercer des activités
- L'Europe qui s'impose chez vous
- L'expropriation



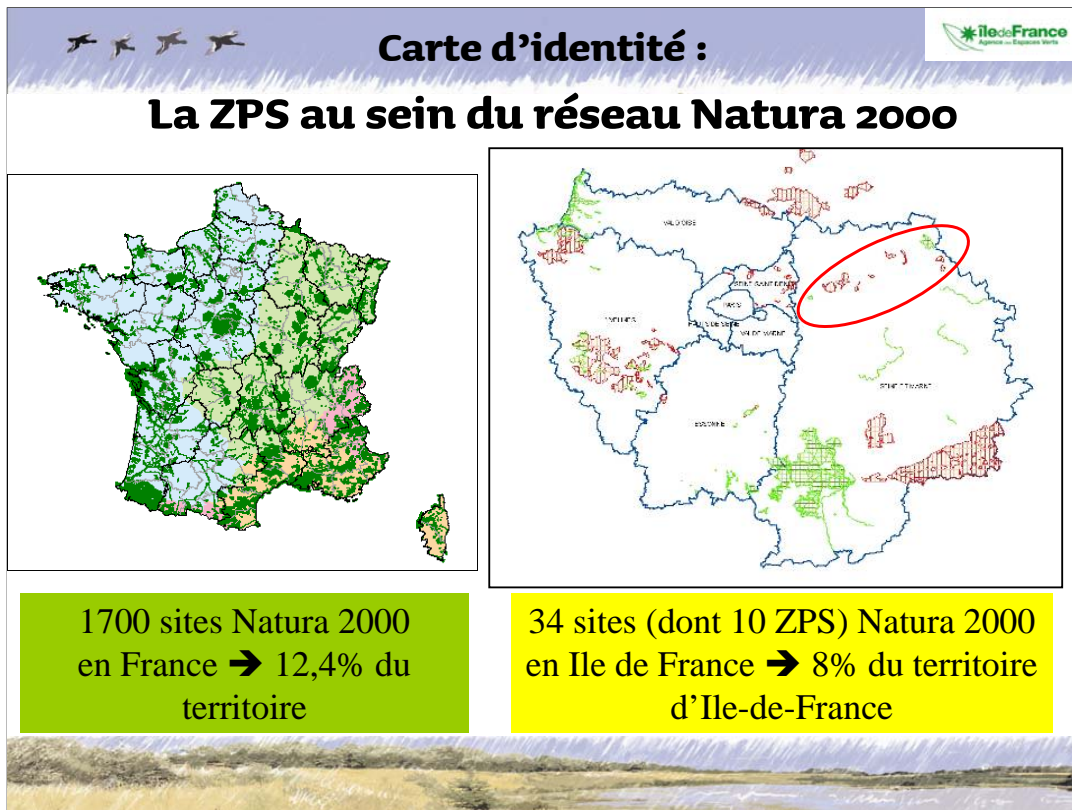


# Les Boucles de la Marne

Zone de Protection Spéciale

FR 1112003





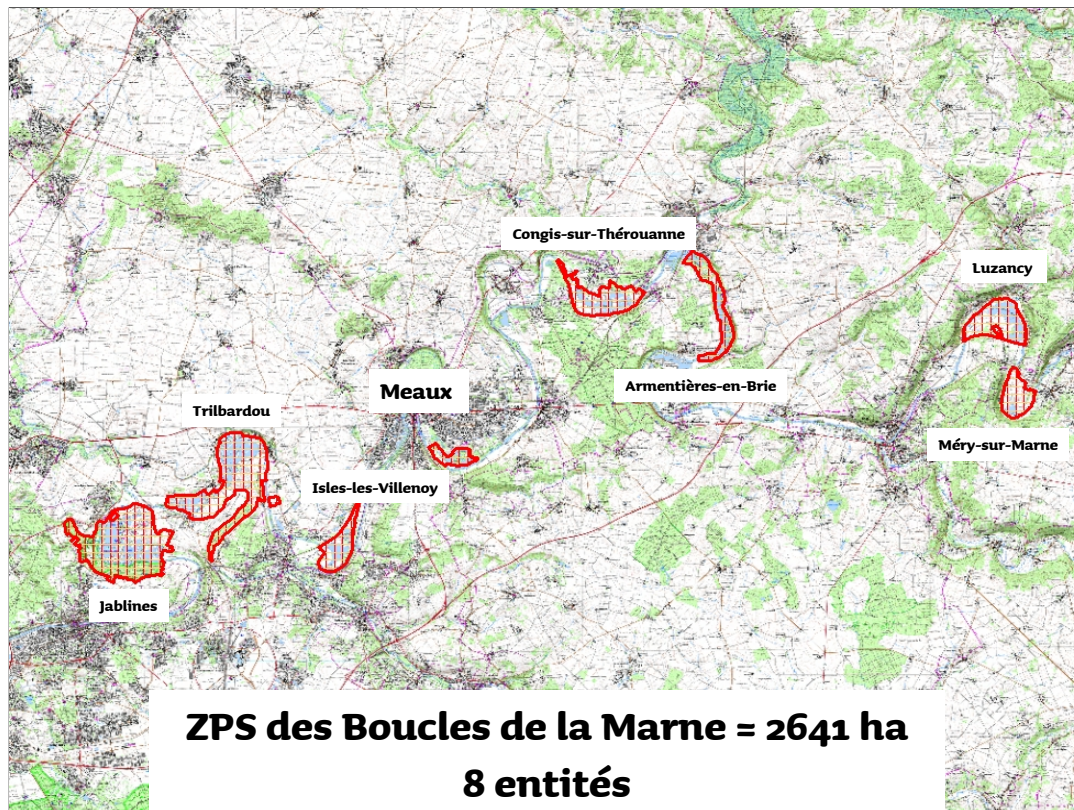
Natura 2000 en Europe, c'est 25000 sites soit 20% du territoire de l'union européenne

Natura 2000 en France, c'est plus de 6 million d'hectares, plus de 8000 communes concernées !

En ile de France, 8% du territoire, 24 sites au titre de la directive habitat, 10 sites au titre de la directive oiseaux. 96 000 ha

Le site des Boucles de la Marne 0.2% du territoire d'Ile de France et 2.6% des sites Natura 2000 Franciliens



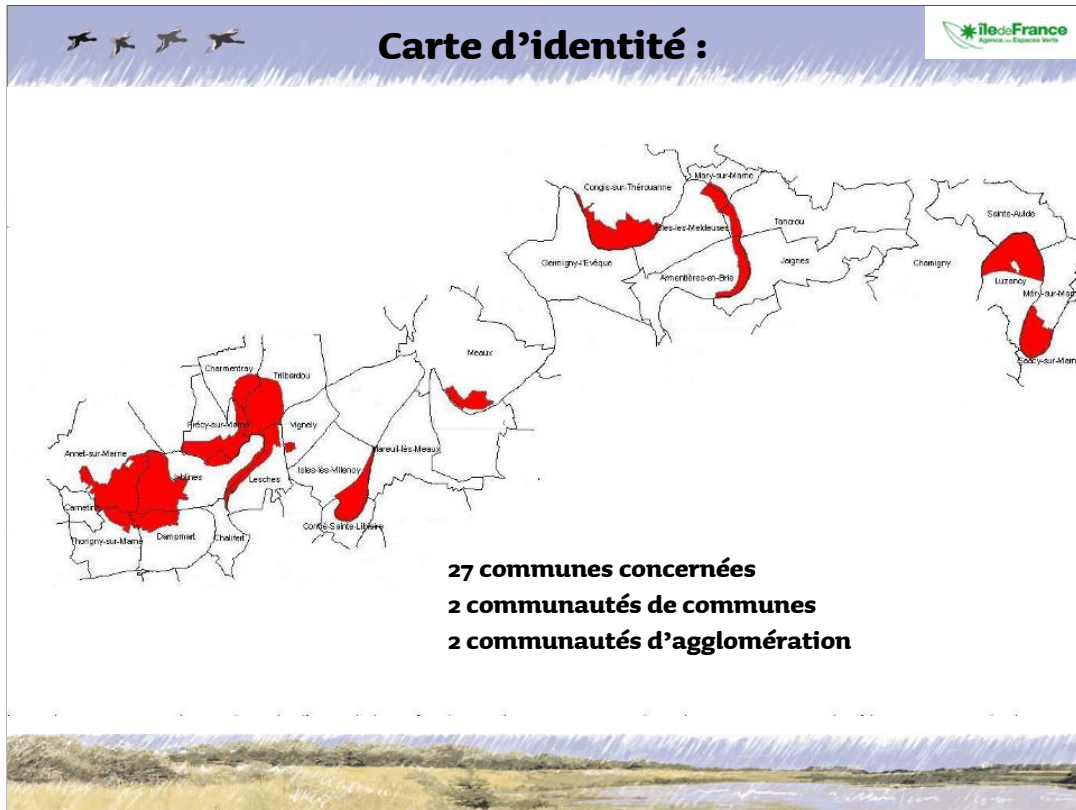


La rivière, après avoir quitté le département de l'Aisne, entre sur une partie du territoire seine-et-marnais encore profondément marqué par la ruralité. Mais de l'amont vers l'aval,

au fur et à mesure de son cours vers l'ouest et les abords de Paris, les paysages campagnards de la vallée laissent peu à peu la place à des espaces où le phénomène urbain devient l'élément dominant.

Tout au long de ce parcours, la vallée offre donc une succession de quatre entités de paysage, traductions dans l'espace des relations complexes qu'entretiennent le dessin changeant du cours de la rivière avec les

composantes de l'espace : la forêt, les terres cultivées, les gravières, les villes, les villages, les routes.

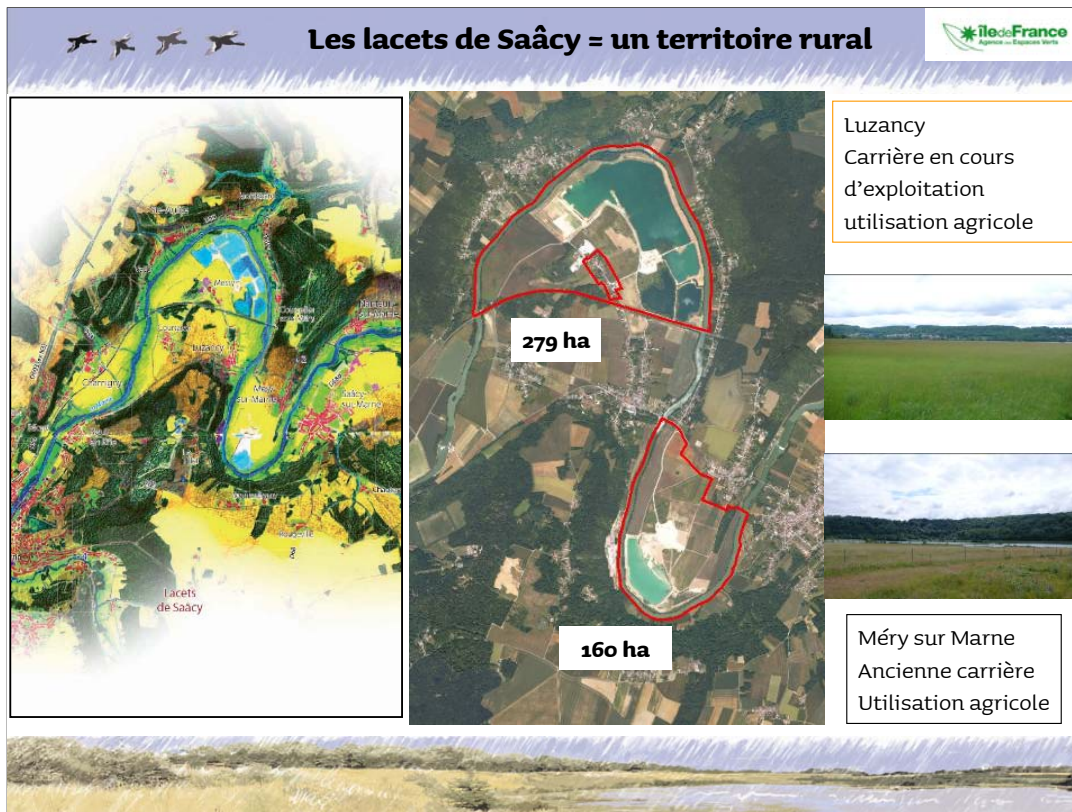


27 communes concernées :

ANNET SUR MARNE, ARMENTIERES EN BRIE, CARNETIN, CHALIFERT, CHAMIGNY, CHARMENTRAY, CONDE SAINTE LIBIAIRE, CONGIS SUR THEROUANNE, DAMPMART, GERMIGNY L'EVEQUE, ISLES LES MELDEUSES, ISLES LES VILLENVOY, JABLINES, JAIGNES, LESCHES, LUZANCY, MAREUIL LES MEAUX, MARY SUR MARNE, MEAUX, MERY SUR MARNE, PRECY SUR MARNE , SAACY SUR MARNE, SAINTE AULDE, TANCROU, THORIGNY SUR MARNE, TRILBARDOU, VIGNELY

2 communautés de communes :

- Communauté d'agglomération du Pays de Meaux
- Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire
- Communauté de communes du Pays de l'Ourcq
- Communauté de communes du Pays Fertois



Remarquablement présents dans le paysage, les « lacets de Saâcy » forment les trois premiers méandres que dessine la Marne quand elle entre dans le département. Leurs

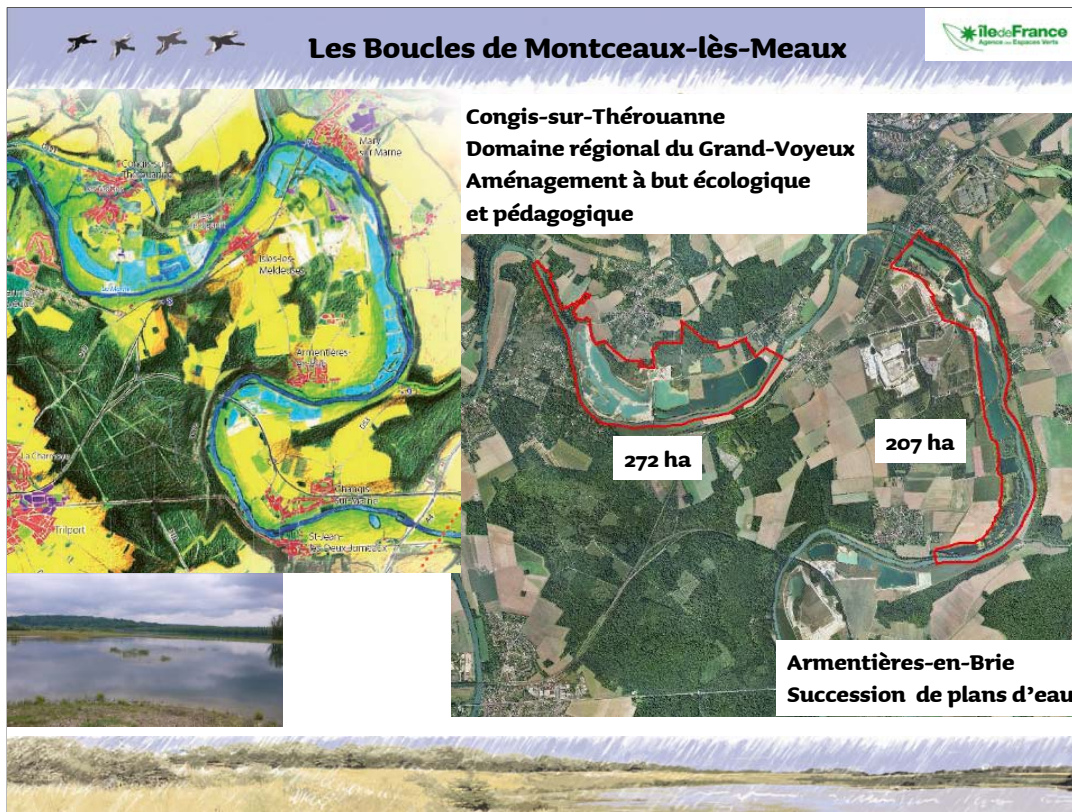
versants concaves ont un relief prononcé dont l'effet est renforcé par les boisements des coteaux.

L'originalité de ce territoire, presque entièrement consacré à l'agriculture, réside dans la place qu'y occupent les vignes, notamment sur les pentes les plus raides. Cette originalité qui marque

les paysages ne domine pas pour autant l'espace. Les champs cultivés, les prairies en fond de vallée, les gravières, participent également de manière importante à la composition des

paysages. Les paysages de cette partie de la vallée de la Marne sont donc relativement refermés sur eux-mêmes.





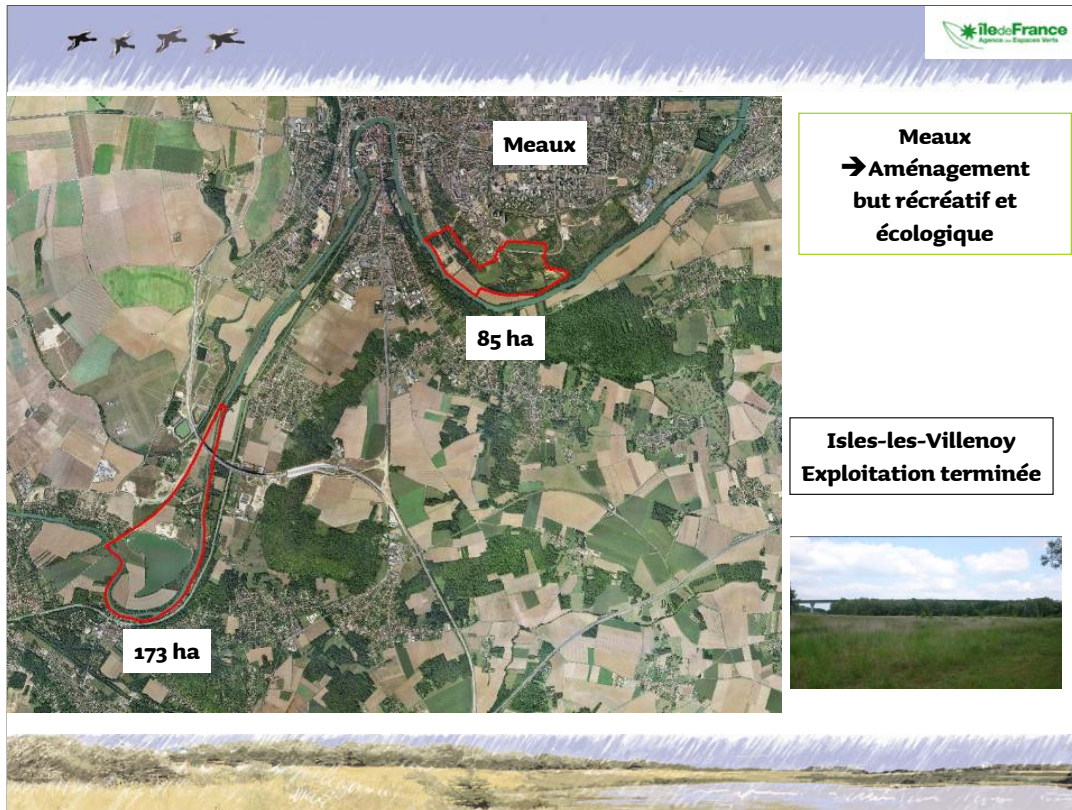
En exploitation comme à Isles-les-Meldeuses, ou réhabilitées comme à Armentières, les gravières et les sablières impriment profondément leur marque sur le paysage.

Le Domaine régional du **Grand-Voyeux** est un ensemble de milieux naturels - étangs, marais, roselières, prairies humides - accueillant en particulier une **grande diversité d'oiseaux**.

Il est situé sur la commune de **Congis sur Thérouanne**, dans une boucle de la Marne. Il couvre une superficie de 242 hectares dont 160 hectares sous maîtrise foncière du Conseil régional d'Île de France.

Cette propriété régionale est gérée par l'**Agence des Espaces Verts** de la Région d'Île-de-France et animée par l'**Aven du Grand-Voyeux**.

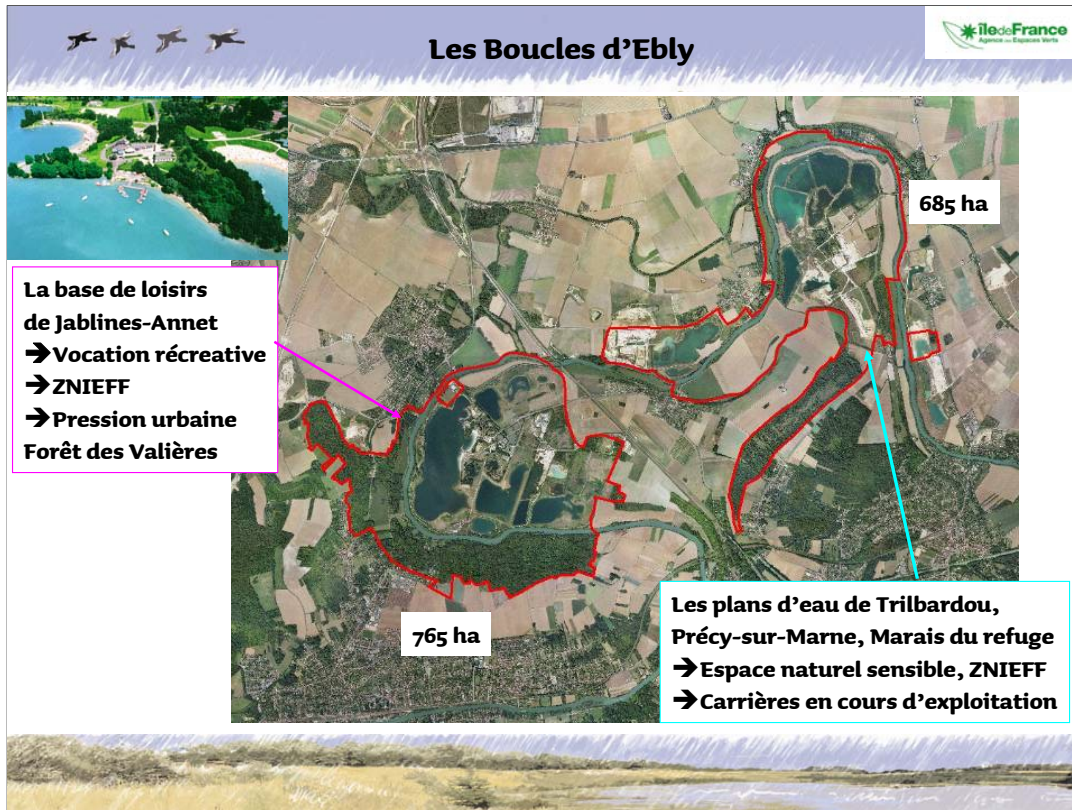
Le Domaine Régional du Grand-Voyeux, est un bon exemple de la reconversion d'un site industriel (*carrières de sables et de graviers*) en **espace naturel**.



La ville de Meaux bénéficie d'un site exceptionnel : enserrée au sud par les bras d'un grand méandre de la Marne, elle est cadrée au nord par un ancien méandre aujourd'hui occupé par

le canal de l'Ourcq. A l'ouest, le pédoncule que dessine la rivière à Nanteuil-lès-Meaux donne sa frontière naturelle à la ville.





A Condé-Sainte-Libiaire, la rivière se heurte à des terrains plus résistants qui l'obligent à contourner la butte d'Esbly, centre de gravité de l'entité, et à tracer son chemin selon

deux grandes boucles jusqu'en amont de Dampmart. L'espace intérieur des méandres ainsi créés est fortement marqué par les nombreuses sablières en cours d'exploitation présentes

le long de la rivière entre Annet-sur-Marne et Précy-sur-Marne, Vignely et Isles-Villenoy.

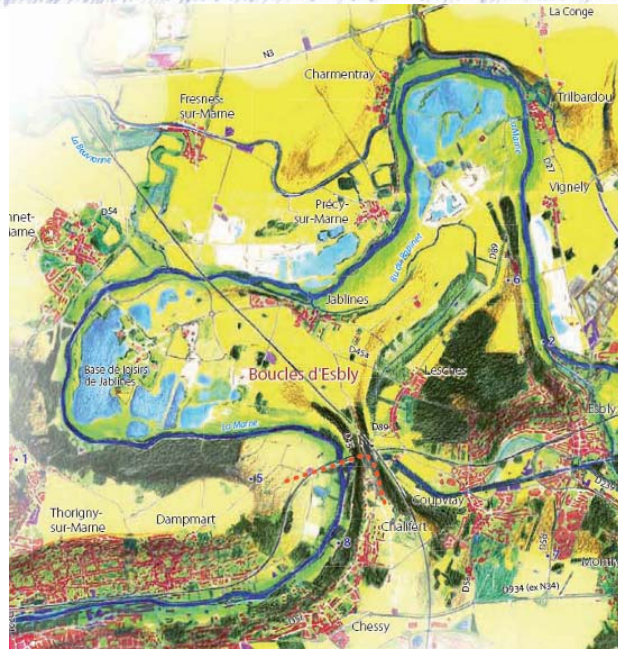
Cette activité d'extraction crée des paysages assez chaotiques. A Jablines, les carrières ont laissé place à une vaste base de loisirs.

La base de loisir est très fréquentée, les jours de pointe la fréquentation peut atteindre plus de 15 000 personnes.

L'originalité de la Boucle de Jablines tient essentiellement au fait que malgré la proximité de l'agglomération, elle a gardé un caractère rural.



## Les Boucles d'Ebly



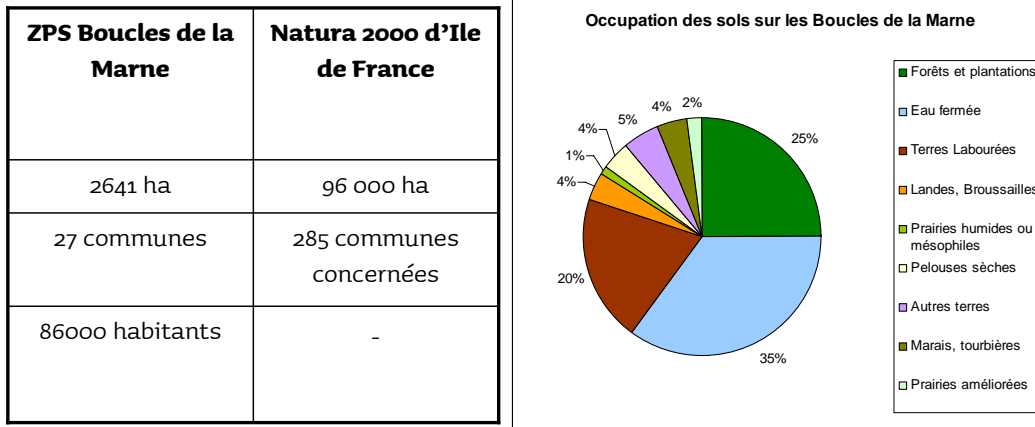




## Carte d'identité :



### ZPS : Boucles de la Marne

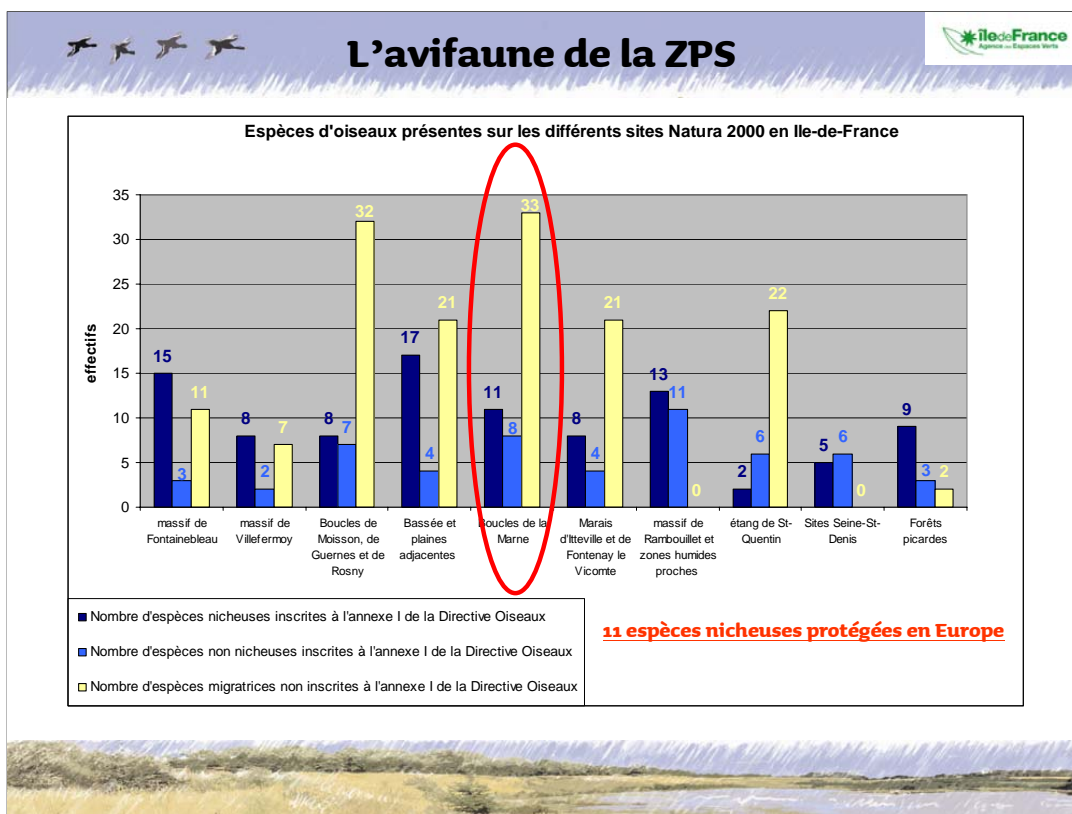


**L'eau est l'élément majeur, elle structure le paysage**



L'eau est l'élément majeur ; elle structure le paysage: plans d'eau, roselières, berges, mares et étangs.

Les terres cultivées représentent seulement 20 % de la ZPS. Les céréales et les oléoprotéagineux (orge, blé, escourgeon) couvrent la majorité de la sole. On retrouve du maïs dans les bas fonds.



L'avifaune du site des Boucles de Moisson de Guernes et de la forêt de Rosny est particulièrement riche.

11 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe 1 de la directive oiseaux s'y reproduisent (d'autres fréquentent le site régulièrement sans s'y reproduire).

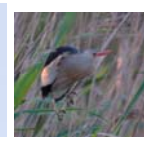
- Blongios nain
- Édicnème criard
- Gorgebleue
- Pie-grièche écorcheur
- Pic noir
- Pic mar
- Bondrée apivore
- Milan noir
- Mouette mélanocéphale
- Martin pêcheur d'Europe
- Sterne pierregarin

Le site constitue également une halte migratoire importante pour de nombreuses espèces.



## L'avifaune de la ZPS

1. Blongios nain
2. Œdicnème criard
3. Gorgebleue
4. Pie-grièche écorcheur
5. Pic noir
6. Pic mar
7. Bondrée apivore
8. Milan noir
9. Mouette mélanocéphale
10. Martin pêcheur d'Europe
11. Sterne pierregarin



## L'avifaune de la ZPS

### L'Oedicnème criard

**Etymologie:**  
Oedicnème = jambe enflée, courlis de terre

**Répartition:**

**Migrateur**

**Taille :**  
Hauteur : 40-45cm  
Envergure : 80cm

**Habitat :**  
Plaines cultivées, prairies sèches, friches, gravières

**Alimentation :**  
Insectes et larves principalement

**Chant**

**Statut**  
En déclin dans toute l'Europe.  
5000-9000 couples en France  
30 à 50 couples en Ile de France  
Dont une dizaine sur le site

L'oedicnème criard est une espèce emblématique, en effet, cet oiseau est rare en Ile de France et ses populations ont considérablement diminué. De façon plus courante, il est appelé, notamment par les agriculteurs, le **courlis de terre**. Il se nourrit d'insectes. C'est un migrateur.

L'oedicnème criard est surtout un oiseau des milieux chauds et secs. En France, il habite les terrains calcaires caillouteux ensoleillés occupés par des landes ou des prairies sèches, des cultures basses ou des friches. On le rencontre aussi sur d'anciennes gravières ou sablières, mais il a presque disparu des zones de dunes littorales.

Les individus se rassemblent avant leur départ puis ils partent vers le mois de septembre octobre en direction de l'Espagne et de l'Afrique du nord.

## L'avifaune de la ZPS

### Le Blongios nain

© Thierry Roy, AVEN du Grand Voyeux

**Alimentation :**  
Batraciens, petits poissons, insectes

**Statut :**  
Environ 500 couples nicheurs en France  
Seulement une 50 aine de couples en IDF  
2 à 4 couples dans la ZPS

**Migrateur**  
Afrique sub-saharienne

**Répartition :**

**Chant**

**Taille :**  
Hauteur 33-38 cm  
Envergure 52-58 cm

**Habitat :**  
Roselières

C'est le plus petit des hérons européens !

On entend souvent la voix du mâle pendant la saison de nidification. C'est un son voilé, peu sonore, répété à intervalles réguliers d'environ deux secondes et souvent en longues séries, de préférence au crépuscule et par temps calme : 'ouôr....ouôr....ouôr'. On croirait entendre l'aboïement lointain d'un chien.

**Régime :** Ce pêcheur opère le plus souvent à l'affût, sous le couvert ou à la lisière des roseaux et d'autres végétations des eaux peu profondes. Il n'atteint en général que les proies de surface : petits poissons, insectes aquatiques et leurs larves, batraciens et leurs têtards, sangsues et autres vers, ainsi que divers mollusques avec ou sans coquilles.

**Statut :** En très forte régression dans toute l'Europe à cause de la disparition ou la modification de son habitat et la forte mortalité de l'espèce pendant la migration ou l'hivernage en Afrique par suite à la disparition des lieux traditionnels de stationnement ou de relais. 1500 couples en 1974 en France, 500 couples en 1995.

Les blongios nains vivent surtout dans les roselières inondées où ils trouvent des conditions favorables à leur mode de nidification mais également à la recherche de leur subsistance.

Après une forte diminution dans les années 70, les effectifs semblent stables aujourd'hui.

**L'avifaune de la ZPS** 

## Le Pic noir



**Répartition:**



**Sédentaire**

**Taille :**  
45-47 cm  
Envergure : 64-68 cm



**Habitat :** grandes forêts, il niche dans un trou d'arbre

**Alimentation :** Insectes et leurs larves, fruits

**Chant :** 20 coups par seconde 

**Statut**  
Espèce en progression  
5000 à 10000 couples en France  
200 couples en Ile de France




Inconnu en région parisienne avant 1936, ce pic, est le plus grand des pics européen.

Il fréquente les forêts et niche dans un trou d'arbre qu'il confectionne lui-même. C'est la taille de la tache rouge sur la tête qui permet de différencier le mâle de la femelle.

Il est sédentaire.




**L'avifaune de la ZPS**



## La Gorgebleue à miroir






© Thierry Roy, AVEN du Grand Voyeux

**Habitat :**  
Zones arbustives, lisières de forêts humides, souvent près de l'eau


**Alimentation :**  
insectes

**Statut**  
En progression  
Environ 20 couples en IDF  
5-8 couples dans la ZPS

**Répartition:**




**Chant:**



**Taille :**  
14 cm  
Envergure : 23 cm

**Migrateur**



Tout le monde connaît bien le rougegorge, à l'inverse la Gorgebleue est peu connue du grand public.

La gorge bleue est *insectivore*. Elle se nourrit dans la végétation basse pour capturer des *insectes*. Quand elle est sur le sol, elle retourne les feuilles et le sol pour exposer les petits invertébrés qui s'y cachent. Elle attrape aussi des *insectes* au vol.

Elle niche dans les zones arbustives, souvent en bordure de l'eau.

Cette espèce est en progression en France depuis quelques années





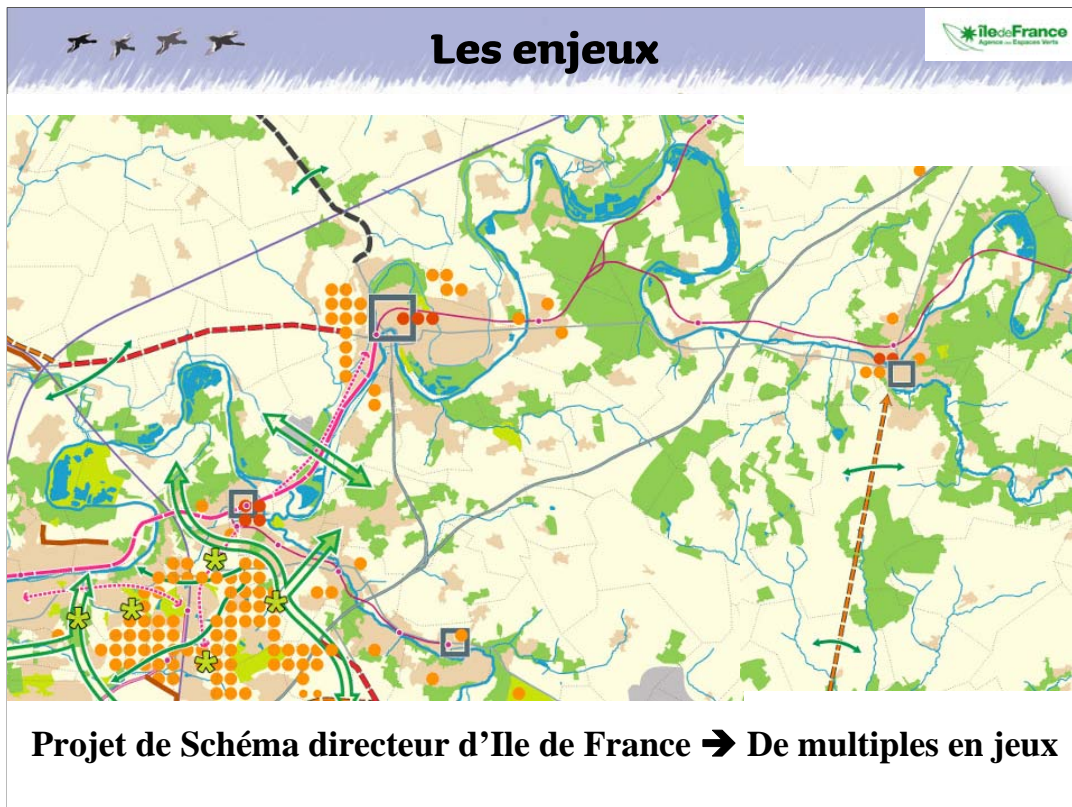
Diverses activités s'exerce aujourd'hui sur le territoire.

Chasse, Pêche, Randonnée, vélo, Sylviculture, Agriculture, Carrières...

La base de plein air et de loisirs de Jablines propose un ensemble d'activités récréatives.

Associations de pêcheurs, de chasseurs, de naturalistes valorisent à leur manière la richesse de ce territoire.

Des carrières de granulats jouxtent la Marne. Une fois l'exploitation terminée, elles peuvent laisser place à des plans d'eau, la base de Loisir de Jablines en est le témoin.



Selon le projet de Schéma directeur d'Ile de France, les vocations de ce territoire sont multiples :

- Maintenir des continuité écologique
- Urbaniser de nouvelles zones

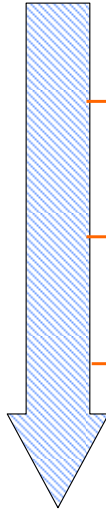
Et il y a également d'autres enjeux :

- Protéger la ressource en eau et les zones humides
- Réhabiliter les carrières

→ De multiples enjeux



### Où en sommes nous ?



**Désignation du site avril 2006**

---

**Désignation COPIL  
présidence + Opérateur juillet 2007**

---

**1<sup>ère</sup> réunion du comité juillet 2008**

---

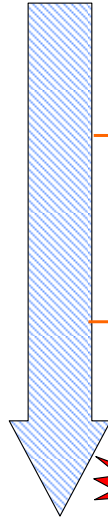
**Choix du prestataire pour réaliser  
le diagnostic biologique = juillet 2008**



PLANNING	2008							2009							2010								
	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A
Diagnostic biologique																							
Diagnostic Socio-économique																							
Définition des enjeux																							
Préconisations de gestion																							
DOCOB																							
Communication	Plaquette	lettre						lettre											lettre				
	Exposition itinérante																						
Comités de pilotage																							
Comités techniques																							
Approbation par le préfet																							



## Les prochaines étapes



**Fin du diagnostic socio-économique**

**Comité de pilotage : Mars 2009**

**Fin du diagnostic biologique**

**Comité de pilotage : Septembre 2009**

**Fin de rédaction du DOCOB  
Validation par lors du COPIL**

**Comité de pilotage : Février 2010**



**Février 2010**

**Approbation par le préfet**





## La communication

- Les supports de communication prévus
  - Site internet
  - Plaquette
  - Lettre semestrielle
  - Exposition itinérante
  - Réunions dans les mairies

➔ **Gage de réussite : La communication**



Pour accompagner le projet, plusieurs supports de communication seront utilisés

- Site internet (pour télécharger les documents, suivre l'actualité)
- Une plaquette qui est déjà réalisée et qui sera diffusée à partir du mois de septembre
- Une lettre semestrielle qui servira de journal, elle donnera des infos sur l'actualité, des zooms sur des espèces d'oiseaux etc...
- Une exposition itinérante sera réalisée et sera installée dans les Mairies au cours des prochains mois
- Des réunions d'information pour le grand public seront également réalisées en mairie



<b>12 DOCOB approuvés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Forêt de Rambouillet et Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline</li><li>-Côteaux et boucles de la Seine</li><li>-Champignonnières d'Etampes</li><li>-Massif de Villefermoy</li><li>-Bois de Vaires-sur-Marne</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>-La Bassée</li><li>-Massif de Fontainebleau</li><li>-Pelouses calcaires du Gâtinais</li><li>-Basse vallée du Loing</li><li>-Pelouses calcaires de la Haute vallée de la Juine (extension du site)</li></ul>
<b>12 DOCOB en cours</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Boucles de Moisson de Guernes et de Rosny</li><li>-Carrière de Guerville</li><li>-Etang de Saint-Quentin-en-Yvelines</li><li>-ZPS Seine-Saint-Denis</li><li>-Boucles de la Marne</li><li>-Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne et Marais de Fontenay le Vicomte et d'Itteville</li><li>-Buttes gréseuses de l'Essonne</li><li>-L'Yerres de sa source à Chaumes-en-Brie</li><li>-Haute vallée de l'Essonne</li><li>-Vallée de l'Epte francilienne et de ses affluents</li></ul>
<b>10 DOCOB n'ont pas encore débuté</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Carrière de Mocpoix</li><li>-Carrière de Darvault</li><li>-Rivières du Loing et du Lunain</li><li>-Bassée et plaines adjacentes</li><li>-Carrière Saint-Nicolas</li><li>-Rivière du Dragon</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Le Vannetin de sa source à Choisy-en Brie</li><li>-Bois des Réserves, des Usages et de Montgé</li><li>-Sites à chiroptères du Vexin français</li><li>-Massif de Rambouillet et zones humides proches</li></ul>

## **L'état d'avancement des DOCOB en Ile-de-France**

On est dans la course





## Conclusion

### Un projet de territoire

Un objectif

→ Préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel en tenant compte des activités socio-économiques

Des outils

→ des contrats rémunérés

Une charte

Des acteurs

→ Vous





# **Merci de votre attention**

**Des questions ?**

